

EMC : Les citoyens et la Défense nationale

Activité introductive : Histoire/EMC

Vous devez lire l'article joint (pages 6 et 7) : pandémie du coronavirus et puissances militaires (*Le Monde*, 29/04/20) et répondre à ces deux points : qu'apprenons-nous grâce à cette lecture sur la Défense nationale ? Expliquez ensuite le titre de l'article « On assiste à l'utilisation de la pandémie pour montrer ses muscles » : les armées poursuivent leurs démonstrations de puissance ».

Comment la Défense nationale agit-elle en France et dans le monde ?

Un petit rappel

Le savez-vous ?

« Art. 15 - Le Président de la République est le chef des armées. [...] »
Art. 21 - Le Premier ministre est responsable de la Défense nationale. [...] »
Art. 35 - La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement. »

Constitution de 1958

I – Les principes de la Défense nationale

Activité 1 : l'Etat et la Défense nationale

Activité 2 : la journée Défense et Citoyenneté

II – Les engagements européens et internationaux de la France

Activité 3 : l'engagement de la France en Afrique : l'opération Barkhane



A l'aide des liens suivants, faites une petite synthèse de 20 lignes environ sur l'opération Barkhane.

<https://www.defense.gouv.fr/operations/barkhane/dossier-de-reference/operation-barkhane>

+

https://www.huffingtonpost.fr/entry/mali-operation-barkhane-dans-laquelle-la-france-est-engagee_fr

Pour cela, répondez aux questions suivantes : Où cette mission se situe-t-elle ? Depuis quand ? Quels sont les objectifs de l'opération ? Quels sont les moyens déployés ?

Activité 4 : compléter le questionnaire de la vidéo-leçon



5 | La participation aux opérations militaires de l'UE

Depuis 2008 l'opération Atalante permet de lutter contre la piraterie au large de la Somalie. Cette opération, qui est la première opération navale de l'Union européenne, s'inscrit dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

Vocabulaire

défense nationale : ensemble des missions visant à assurer la protection des Français et la défense des intérêts de la France.

esprit de défense : état d'esprit qui consiste à connaître les grands enjeux de défense et à agir dans l'intérêt général face aux risques et menaces. Il détermine la capacité des citoyens à s'adapter aux situations qui surviennent.

réserviste : personne exerçant une activité professionnelle civile et consacrant une partie de son temps à une activité de défense.



Sur le site lewebpedagogique/hgvangogh, vous pouvez faire le quizz proposé par l'ONISEP sur les métiers de l'armée.

Activité 1 : l'Etat et la Défense nationale

1 La stratégie de défense de la France

Les menaces auxquelles la France fait face se diversifient : terrorisme, cybermenaces¹, crime organisé, prolifération des armes de destruction massive et risques de catastrophes technologiques ou naturelles...

Face à ces dangers la France adopte une approche globale reposant sur la combinaison de cinq

fonctions stratégiques : la connaissance et l'anticipation, la protection, la prévention, la dissuasion et l'intervention.

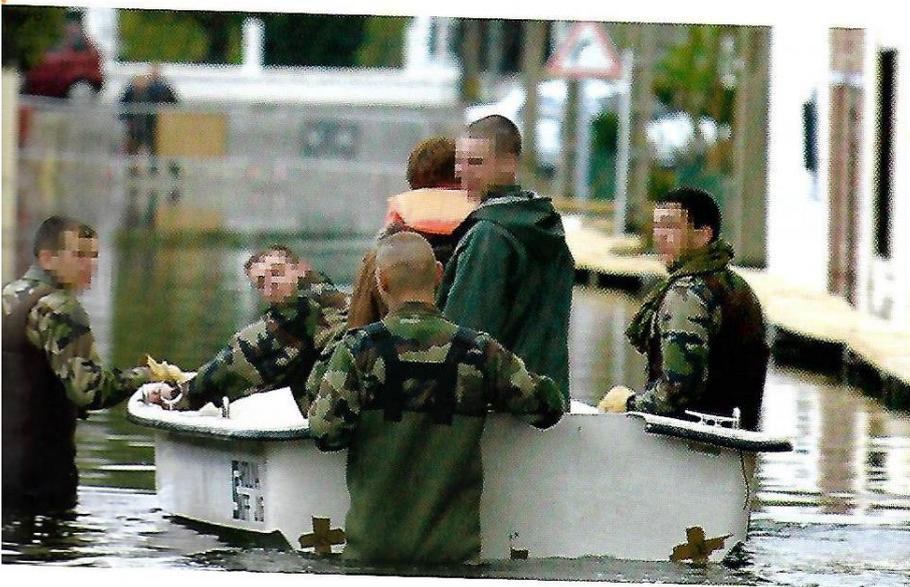
D'après le Livre blanc sur la défense, 2013.

1. Menaces ciblant les technologies de l'information et de communication ainsi que les systèmes informatiques.



2 La protection du territoire national

Durant le week-end de la Pentecôte, six interventions ont été déclenchées par le Centre National des Opérations Aériennes (CNOA) de Lyon-Mont-Verdun à la suite de survols des centrales nucléaires de Chooz, Saint-Laurent-des-Eaux, Gravelines et Saint-Alban, interdites de survol. Ces actions font partie de la mission confiée au CNOA, qui assure la sécurité de l'espace aérien national 24h/24 et 7j/7.



3 Secourir les civils en cas de risque ou de catastrophe

Des militaires interviennent au profit des victimes des inondations de fin mai - début juin 2016 (Nord-ouest de la France).

4

Combattre les cyberattaques¹

Pour le ministre de la Défense, la France doit se préparer à une « nouvelle guerre » dont les « intrusions sont de plus en plus sophistiquées ». Selon lui, les cyberattaques représentent un véritable danger pour les systèmes d'informations vitaux de l'État, mais aussi pour les entreprises phares de l'économie française. En réponse à cette menace, le ministre a présenté le « Pacte Défense Cyber 2016 ». Il repose sur le renforcement de la sécurité des systèmes d'informations étatiques, le développement de formations en cybersécurité et la création d'une réserve citoyenne capable d'intervenir rapidement en cas de crises majeures.

D'après <http://www.rfi.fr>, 7 février 2014.

1. acte malveillant de piratage informatique

5

Dissuader par l'arme nucléaire

Indétectables, les SNLE patrouillent alternativement en mer, prêts à frapper sur ordre du chef de l'État. La peur inspirée par l'arme nucléaire est censée dissuader tout État d'attaquer la France.

Le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) Le Triomphant.

1. Doc 1. A quelles menaces la France est-elle exposée ? Quelle est sa stratégie face à ces dangers ?

2. Doc 2. Quelle partie du territoire national est ici protégée ? Comment ?

3. Doc 3. Quelle circonstance justifie l'intervention de l'armée ? Donnez un autre exemple issu des événements récents dus à l'épidémie de coronavirus.

4. En quoi les cyberattaques constituent-elles un danger pour la France ? Quelle réponse y est apportée ?

5. Doc 5. Comment fonctionne la dissuasion nucléaire ? Qu'en pensez-vous ?

6. A partir du lien suivant, expliquez quelles sont les deux composantes de la dissuasion française.

<https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/la-dissuasion-nucleaire>

Activité 2 : La Journée Défense et citoyenneté

2 Le service militaire suspendu et remplacé depuis 1997

DEMOCRATIQUES

Depuis la levée en masse des Français de 1792, afin de défendre « la Patrie en danger » et de renforcer l'armée française, le devoir de défense du territoire est lié à la citoyenneté. Tout Français de sexe masculin est donc susceptible d'être mobilisé afin de défendre le territoire national, ou, plus largement, de se battre pour son pays.

En France, la conscription et le service national de dix mois ont été réformés par la loi du 28 octobre 1997. Ils font place à une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire pour tous, garçons et filles, avant 18 ans. La JDC permet d'informer les jeunes Français sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens, ainsi que sur le fonctionnement des institutions de leur pays.

Au cours de cette journée, le jeune répond à des tests d'évaluation de ses capacités en lecture.

Il assiste à une présentation de la Défense nationale et des différentes formes d'engagement : volontariat pour l'insertion des jeunes en difficulté, service civique, réserve opérationnelle, métiers civils et militaires de la défense, sécurité civile. Cette journée est également l'occasion d'une sensibilisation au secourisme ainsi que d'une information sur le don de sang, de gamètes ou d'organes.

Enfin, chaque participant reçoit la *Charte des droits et devoirs du citoyen français*, ainsi qu'un certificat de participation, qu'il devra obligatoirement fournir lors de l'inscription aux examens et concours. Toutefois, « l'appel sous les drapeaux » peut être rétabli si la défense de la Nation le justifie.

D'après le site www.vie-publique.fr.

1. Qui est concerné par la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ?

2. Qu'est-ce que la JDC ?

3. Quelles sont les différences entre la JDC et l'ancien service militaire ?

4. Quelles sont les activités qui relèvent du devoir de défense du jeune citoyen et celles qui relèvent du devoir de mémoire ?



Sur le site lewebpedagogique/hgvangogh, regardez la vidéo « Une présentation de la JDC » 7'2

DOC. 1 Une Journée Défense et Citoyenneté à Papeete (Polynésie française) en 2015

7 h : petit déjeuner d'accueil pour 35 jeunes filles et garçons.	10 h 15 : animation 1 : « Notre appareil de Défense. »
7 h 30 : présentation de la JDC dans le cadre des commémorations de la fin de la Seconde Guerre mondiale (rappel du rôle de la Polynésie française par les anciens combattants).	12 h 30 : animation sécurité routière.
8 h : déplacement sur le monument aux morts et participation à la cérémonie de commémoration.	13 h 15 : animation 2 : « Vous avez un rôle à jouer : un engagement citoyen. »
9 h 15 : test de français (lecture).	14 h 10 : remise des certificats de participation à la JDC.
9 h 45 : visite des installations militaires.	

Activité 4 – Vidéo leçon



Sur le site lewebpedagogique/hgvangogh, regardez la vidéo EMC de V. Pestre sur la Défense nationale et répondez aux questions.

1. Donnez une définition de la Défense nationale.

.....
.....

2. Qui est le chef des armées en France ?

.....

3. Qui vote le budget de l'armée et la déclaration de guerre ?

.....

4. Quelles sont les 4 composantes de l'armée française ?

- a.
- b.
- c.
- d.

5. De qui dépendent-elles ?

.....

6. A quelles organisations internationales prennent part les armées françaises ?

.....

7. Qu'est-ce que la Défense globale ? Qui en sont les acteurs ?

.....

.....

8. Quel est le rôle de la Défense civile ?

.....

.....

9. Quel est le rôle de la Défense militaire ?

.....

.....

.....

« On assiste à l'utilisation de la pandémie pour montrer ses muscles » : les armées poursuivent leurs démonstrations de puissance

Etats-Unis, Iran, Chine... En pleine pandémie due au coronavirus, les Etats mettent en avant leurs forces militaires pour conforter leurs intérêts stratégiques.

Par [Nathalie Guibert](#) , *Le Monde*, le 29/04/20

D'importantes démonstrations de force se sont succédé tout au long du mois d'avril autour du globe tandis que s'aggravait la pandémie due au coronavirus. Début avril, Pékin envoyait une armada en mer de Chine du Sud autour de son porte-avions *Liaoning*, après que sa marine eut provoqué des incidents avec des bateaux vietnamiens et japonais. En réponse, les Etats-Unis ont fait manœuvrer ensemble leurs cinq bombardiers stratégiques basés à Guam... avant de les renvoyer au pays, ce qui a provoqué l'inquiétude de leurs alliés d'Asie.

Au Moyen-Orient, l'activisme de l'Iran a consisté à harceler les Américains dans le Golfe, puis Téhéran a mis en orbite son premier satellite militaire le 22 avril, suscitant une large réprobation.

En Europe, deux avions de chasse russes ont été interceptés par l'OTAN le 17 avril alors qu'ils s'approchaient de façon agressive du *USS Donald Cook*, un destroyer américain qui croisait au large de la Lituanie. Et à la fin du mois, Moscou a annoncé avoir « pour la première fois dans l'histoire du monde » lancé des parachutistes « à partir d'un avion IL-76 d'une hauteur de 10 000 mètres dans les conditions extrêmes de l'Arctique, dans la région de l'archipel François-Joseph ».

Tandis que le porte-avions français *Charles-de-Gaulle*, de retour du nord de l'Atlantique, était maintenu à la mer au risque de l'épidémie de Covid-19 qui contaminait le bord, Londres annonçait que son homologue, le *HMS Queen Elizabeth*, partait à peine plus tard que prévu – en raison du virus – pour ses essais opérationnels.

Guerre de l'information, intimidations stratégiques

Le monde est pris dans la toile du coronavirus mais les puissances militaires n'entendent pas baisser la garde. Elles le font savoir, alors que le Covid-19 entame la précieuse ressource humaine de leurs armées. Avant, aussi, que la crise économique ne rattrape les budgets de défense.

Guerre de l'information, intimidations stratégiques... d'emblée « se sont multipliées les preuves que la compétition stratégique se poursuivait et que les appétits de puissance n'avaient pas cédé la place à un nouvel âge de coopération et d'entraide », a écrit, mardi 28 avril, Corentin Brustlein, de l'Institut français des relations internationales. Les grands exercices militaires internationaux ont été suspendus. Mais dans toutes les régions sous tensions internationales, les armées restent engagées.

« Il est difficile de savoir quelle décision relève d'un opportunisme stratégique dans le contexte pandémique ou de la poursuite d'activités prévues, souligne Bruno Tertrais, directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique à Paris. Mais les Etats doivent montrer qu'ils continuent à défendre leurs intérêts et ils exercent une vigilance accrue face à des acteurs qui pourraient en profiter pour avancer leurs pions. »

L'état-major français des armées abreuve les réseaux sociaux, autour du hashtag #lesmissionscontinuent. Critiquée pour sa gestion de l'épidémie sur le porte-avions, la marine nationale a répondu par un message dans le registre stratégique, se présentant comme un « outil de

combat permettant de rester au premier rang des grandes marines océaniques », avec 26 navires et 2 100 marins toujours en mer.

Aux Etats-Unis, comme l'a rapporté CNN ces jours-ci, les conseillers santé du président Donald Trump sont allés au Pentagone prendre la mesure de la situation. Les chefs militaires, explique la chaîne américaine, pensent que « *la pandémie pourrait bousculer la géopolitique et créer de nouvelles menaces imprévisibles pour la sécurité nationale* ». Comment tenir dans la durée ? Le plan établi pour tester les personnels militaires donne la priorité à ceux des forces nucléaires et des unités en alerte pour les missions antiterroristes, puis aux contingents des opérations extérieures, et aux nouvelles recrues.

Les armées continuent de manœuvrer, mais elles devront, comme les organisations civiles, repenser leurs méthodes, leurs espaces de travail, leur résilience. Ainsi, si des navires comme le *Charles-de-Gaulle* sont capables de traverser un nuage nucléaire, bactériologique ou chimique sans être atteints de l'extérieur, ils n'ont pas été pensés pour affronter une source de contamination interne.

Pour un haut responsable militaire français interrogé par *Le Monde*, **la pandémie ne doit pas faire oublier l'instabilité du monde. Le jeu des puissances autoritaires n'a pas changé, juge-t-il, il est simplement davantage visible dans la période.** « *Nos démocraties font partie des Etats tacticiens, apparaissant englués dans leurs problèmes de déconfinement, de masques, etc., quand des Etats stratèges, principalement les anciens empires qui réarment depuis des années, – Chine, Russie, Turquie... –, continuent de dérouler leur vision de long terme.* »

Pour cette source, « *on assiste à l'utilisation de la pandémie pour montrer ses muscles dans un contexte d'affaiblissement mondial. Ce n'est guère plus que cela pour le moment mais c'est un signe à prendre en compte* ». A présent, selon lui, « *les démocraties doivent réfléchir pour redevenir stratèges* », en réformant d'urgence les organisations collectives qui les stabilisent, d'abord l'UE et l'OTAN.

Dans ce contexte, la Chine, accusée d'avoir propagé le coronavirus, a opté pour un raidissement, dont témoigne sa propagande antidémocraties. Elle apparaît pour l'heure la seule puissance à tenter de profiter de la situation au plan militaire. « *Son activisme en mer de Chine méridionale est particulièrement important*, note Bruno Tertrais, avec la décision politique de créer deux nouveaux districts régionaux dans les archipels contestés des Spratley et Paracels, ce qui relève de l'annexion rampante. »

Outre la Chine, d'autres acteurs réfléchissent sans doute à pousser leurs pions, estime une autre source militaire éminente, qui attire l'attention **sur l'explosion récente des cyberattaques** : « *Il s'agit manifestement de piratage, mais l'on sait bien que les grandes organisations pirates ne sont jamais loin des Etats.* »

Pour ce proche du dossier, « *dans la situation actuelle, la question est de savoir si nous referions la guerre du Golfe avec un Saddam Hussein envahissant le Koweït demain matin* ». L'OTAN, aux armes inutiles contre l'ennemi coronavirus, communique sur le thème politique du « *Plus forts ensemble* », en présentant des actions de solidarité interalliée.

Il reste, note Bruno Tertrais, « **que les pays les plus affaiblis par le Covid-19 en termes de décès par million d'habitants sont tous membres de l'OTAN. C'est le vieil Occident qui est frappé** ». Pour cet expert, la période porte le risque d'être demain « *en retard d'une guerre* », car « *la prochaine crise ne sera pas forcément sanitaire, elle pourra être militaire* ».